
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : A l'ouverture de la séance : 29 Conseillers Municipaux

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame LACOUX, Attachée Territoriale

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Nathalie AFONSO CORREIA

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- * approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2021,
- 1. adopte, à l'unanimité, les Comptes de Gestion dressés pour l'exercice 2020 par le Receveur pour le budget principal et les budgets annexes Ecole de musique et Port de Ribérou,
- 2. **Compte Administratif 2020** : A l'unanimité (*le Maire ne prend pas part au vote*)
 - ✓ Budget principal – Commune
 - ✓ Ecole de musique
 - ✓ Port de Ribérou,
- 3. **Affectation du résultat de l'exercice 2020** : A l'unanimité :
 - ✓ **Budget Principal** : décide que le solde de fonctionnement de 2 850 830,19 € est affecté comme suit : **Affectation obligatoire** : 639 405,30 €
Affectation du solde : 2 211 424,89 €
 - ✓ **Ecole de Musique** : décide que l'excédent de fonctionnement de 2 791,91 € est affecté comme suit : **Affectation obligatoire** : Néant / **Report du solde en fonctionnement** : 2 791,91 €,
- ✓ **Port de Ribérou** : décide que l'excédent de fonctionnement de 16 042,36 € est affecté comme suit : **Affectation obligatoire** : Néant
Report du solde en fonctionnement : 16 042,36 €,
- 4. décide, à l'unanimité, de reconduire les **Taux des taxes locales** pour l'année 2021 :
 - ✓ Taxe d'Habitation : 11,45 %,
 - ✓ Foncier Bâti : 51,45 %
(29,95 % Commune, 21,50 % Département)
 - ✓ Foncier Non Bâti : 66,99 %,
- 5. Budget Primitif 2021 :
 - ✓ par 26 voix pour et 3 contre, adopte le Budget de la Commune qui s'équilibre en recettes et dépenses :
Fonctionnement : 8 445 692,89 €
Investissement : 5 789 505,20 €
 - ✓ à l'unanimité, adopte le Budget annexe de l'Ecole de Musique qui s'équilibre en recettes et dépenses :
Fonctionnement : 118 291,91 €
Investissement : 2 000,00 €
 - ✓ à l'unanimité, adopte le Budget annexe du Port de Ribérou qui s'équilibre en recettes et dépenses :
Fonctionnement : 21 042,36 €
Investissement : 25 512,00 €

6. à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de Pacte de gouvernance établie entre la CARA et les communes membres,
7. approuve, à l'unanimité, l'avant-projet définitif et le coût prévisionnel des travaux de restructuration de la couverture, isolation et mise en place d'un système de ventilation à l'école élémentaire la Seudre d'un montant de 1 184 795,51 € H.T.,
8. valide, à l'unanimité, la désaffectation des parcelles AD086 et AD328 rue de la Libération et décide le déclassement de ce délaissé de voirie, d'une contenance d'environ 210 m²,
9. accepte, à l'unanimité, le bail de pêche avec l'AAPPMA pour la pratique de la pêche sur les parcelles communales à compter du 1^{er} avril 2021,
10. accepte, à l'unanimité, la convention de partenariat pour la diffusion cinématographique avec le Centre Régional de Promotion du Cinéma et l'association Saujon Anim',
Monsieur DITGEN, Président de Saujon Anim' ne participe pas au vote,
11. décide de verser, à l'unanimité, une avance sur subvention 2021 de 4 500 € à l'association Mai musical et de 3 000 € à l'association Je lis mômes,
Monsieur DITGEN, Président de Je lis mômes ne participe pas au vote,
12. décide, à l'unanimité, de prendre en charge les frais d'obsèques d'un administré pour un montant de 2 082,37 € T.T.C. et autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires en vue d'obtenir le remboursement par les ayants droits de tout ou partie des frais engagés,
13. se prononce, à l'unanimité, en faveur de l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables des exercices 2014 à 2019 pour un montant de 1 788,42 €,
14. approuve, à l'unanimité, l'effacement d'une dette suite à une décision du Tribunal de Commerce de Saintes d'un montant total de 504,28 €, par mandatement sur le compte 6542 du budget de la commune,
15. modifie, à l'unanimité, le tableau des effectifs,
16. décide, à l'unanimité, de créer, à compter du 15 mars 2021, un emploi non permanent, à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet, au grade d'attaché territorial ou au grade d'ingénieur territorial à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires,
17. Informations diverses : Communications des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal au Maire :
 - 2021/01 du 08/01/2021 – Alinéa 4 :
Etude préalable des travaux de restauration du pont de la rue Pierre de Campet par l'UNIMA pour 36 235,00 € T.T.C.
 - 2021/02 du 25/01/2021 – Alinéa 4
Contrat avec la société SIRAP GROUPE de Romans sur Isère pour la maintenance des logiciels cimetièrre et urbanisme (R'CIM et SIMAP) pour une période de 3 ans, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023 pour 1 131,79 € H.T.
 - 2021/03 du 25/01/2021 – Alinéa 4
Contrat avec la Société Performance Conseil Informatique pour la prestation de service d'Assistance au Maintien en Conditions Opération de l'infrastructure réseau de la mairie et du CCAS pour une année à compter du 1^{er} janvier 2021, reconductible 2 fois pour 900,00 € H.T.

Le Conseil Municipal donne acte de ces informations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.



Saujon, le 8 mars 2021
Le Maire,

P. FERCHAUD